



Le 25 juillet 2025

Le Golf d'Étretat a inauguré son nouveau Club House

Hervé Morin, Président de la Région Normandie, Bertrand Bellanger, Président du Département de la Seine-Maritime et André Baillard, Maire de la Ville d'Étretat, ont inauguré, jeudi 24 juillet, le nouveau club-house du golf d'Étretat.

D'un montant total de plus de 2,62 millions d'euros, ce nouveau bâtiment d'une surface totale de 942 m² regroupe désormais l'ensemble des fonctions du club house : accueil, vestiaires, locaux techniques, cuisine, sanitaires, restaurant et pro-shop.

Le Golf d'Étretat, site emblématique, a engagé en janvier 2023 un grand projet de restructuration et d'extension de son club house. L'objectif était de moderniser les installations, d'améliorer l'accessibilité, et d'offrir un accueil plus fonctionnel et convivial aux membres et visiteurs avec une refonte totale de la composition des bâtiments publics sur l'entrée du site.

Ce projet s'inscrit plus globalement dans une dynamique de valorisation du patrimoine touristique et sportif de la commune. Il a pour ambition de contribuer à renforcer l'attractivité du territoire, à fidéliser les pratiquants de ce sport et à accueillir de nouveaux publics dans un cadre d'exception.

Les travaux ont duré 15 mois. La SHEMA a assuré l'assistance à maîtrise d'ouvrage de l'opération, en lien étroit avec les services municipaux.

L'architecture du projet a été pensée en renforçant l'intégration paysagère à la fois du bâti et des espaces extérieurs dédiés aux cheminements des véhicules et piétons.

Cette opération a ainsi permis de créer un accueil plus fonctionnel pour les visiteurs avec un espace dédié, dans une partie du rez-de-chaussée pour les vestiaires, les locaux techniques et la cuisine.

L'autre partie de rez-de-chaussée a été complètement restructurée pour offrir davantage d'espace à la restauration et créer un lieu convivial avec des vues dégagées sur le paysage.

Cette opération, d'un montant total de plus de 2,62 millions d'euros, a fait l'objet d'un financement régional au titre du contrat de territoire 2014-2022 de la Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole.

Les financements (HT) sont répartis de la manière suivante :

- Région Normandie : 280 643 euros
- Département de la Seine Maritime : 280 643 euros
- Association sportive du Golf d'Etretat : 479 653 euros
- Ville d'Etretat : 1 579 061 euros

Pour favoriser la pratique du golf, la mairie d'Etretat offre la possibilité aux écoles étretataises de venir pratiquer gratuitement ce sport au golf d'Etretat.

Plus de 73 000 euros en 2024-2025 accordés par la Région au développement et à la structuration de la discipline Golf en Normandie

Il existe 74 clubs de Golf en Normandie, représentant 20 900 licenciés.

En 2024-2025, la Région Normandie a accompagné la Ligue régionale de Golf à hauteur de 50 000 euros, et soutient les actions suivantes :

- Entraînement, suivi et coaching des jeunes vers le haut niveau ;
- Promotion et organisation de l'activité paragolf sur le territoire ;
- Formation des arbitres de ligues et fédéraux ;
- Transition écologique : programme golf pour la biodiversité.

En outre, au titre de sa politique en faveur du sport, la Région a accordé en 2024-2025 :

- Une enveloppe globale de 7 500 euros aux 3 clubs évoluant au niveau national (2024) : Association Sportive du Golf du Vaudreuil 2^{ème} division Masculine, Golf de Rouen Mont-Saint-Aignan 2^{ème} Division Féminine, Golf de Caen la Mer 2^{ème} Division Féminine.
- Un montant total de 3 800 euros pour accompagner 6 athlètes de haut niveau (2024) ;
- Une enveloppe globale de 12 000 euros pour accompagner l'organisation de l'Europacup de SwinGolf à la Ferté Macé et Lacoste Ladies Open de France 2024 à Deauville.

La politique du Département de la Seine-Maritime en faveur du sport

Depuis 2015, le Département mène une politique ambitieuse et concrète pour rendre accessible au plus grand nombre les pratiques sportives. Près de 2000 associations sportives sont soutenues chaque année pour un montant total de près d'1.5 million d'euros. Différents dispositifs sont mis en place pour encourager la pratique du sport tels que le Handi Pass'sport, Pass'Sport ou encore Pass jeunes 76. Le Département soutient également les communes et leurs groupements : en 2024, 90 équipements ont été subventionnés pour un montant total de près de 4.3 millions d'euros.

Contact presse :

presse@normandie.fr - 02 31 06 98 96